

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Ordonnance n° 2015-1207 du 30 septembre 2015 relative aux mesures relevant du domaine de la loi nécessaires pour assurer le respect des principes du code mondial antidopage (rectificatif)

NOR : VJSX1521864Z

Rectificatif au *Journal officiel* du 1<sup>er</sup> octobre 2015, édition électronique, texte n° 36, et édition papier, page 17599, 2<sup>e</sup> colonne, article 13, à « Art. L. 232-14-5 » :

Au lieu de : « l'article L. 234-14-3 »,

Lire : « l'article L. 232-14-3 ».